

ADOLPHE LALLEMAND
ingénieur technicien I.G.Lg.
22, Avenue de la Ramée,
UCCLE.

Uccle, le 27 Juillet 1953.

général

=====

ex ON 4 KO.

=====

Monsieur le Directeur Général
de la Régie des Télégraphes
et Téléphones,
42, Rue des Palais,
BRUXELLES.

Monsieur le Directeur,

OBJET : Autorisation relative à l'installation d'une station d'émission d'amateur.

Je soussigné, LALLEMAND Adolphe-Henri-Paul,
Ingénieur technicien I.G.Lg.,
Domicilié, 22, Avenue de la Ramée Uccle,
âgé de 45 ans,
de nationalité belge,
sollicite de votre haute bienveillance, l'autorisation d'établir et de faire fonctionner en son domicile, 22, Avenue de la Ramée à Uccle, une station d'émission d'amateur relevant de la 5ième catégorie, section A, dans les fréquences :

3.500 à 3.800 Kc/s.,
7.000 à 7.150 -
14.000 à 14.350 -
21.000 à 21.450 -

pour des communications radio-télégraphiques relatives à des recherches, essais et réglages d'appareils, sous une puissance de 35 watts.

Veillez noter que le poste récepteur qui sera conjugué à la dite station est dûment autorisé et que la redevance annuelle est régulièrement payée.

Par ailleurs, je vous informe que j'ai été officiellement titulaire pendant les années 1928 à 1933, d'une licence d'émission reprise sous l'indicatif ON-4KO, la dite station ayant été successivement installée à Vielsalm et à Bruxelles.